



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

N° Spécial

22 novembre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 22 novembre 2016

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT	Page
DRIHL/ 92/SHRU n° 2016-111	15.11.2016	Arrêté relatif à la fusion-absorption de Suresnes Habitat par Hauts-de-Seine Habitat.	3

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

**Arrêté DRIHL92-SHRU n°2016-111 du 15 novembre 2016 relatif à la fusion-absorption
de Suresnes Habitat par Hauts-de-Seine Habitat**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L421-7 et R421-1-III,

VU le décret du 27 décembre 1920 portant création de l'office public d'habitation à bon marché pour la commune de Suresnes,

VU le décret du 18 avril 1969 portant création de l'office public départemental d'HLM des Hauts-de-Seine,

VU le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine,

VU la délibération du 29 janvier 2016 du conseil municipal de Suresnes émettant un avis favorable concernant la fusion-absorption de Suresnes Habitat au sein de Hauts-de-Seine Habitat,

VU la délibération du conseil d'administration de Suresnes Habitat du 23 mai 2016 émettant un avis favorable concernant le projet de fusion avec Hauts-de-Seine Habitat,

VU la délibération du conseil d'administration de Hauts-de-Seine Habitat du 30 mai 2016 émettant un avis favorable concernant le projet de fusion avec Suresnes Habitat,

VU la délibération du 11 juillet 2016 du conseil départemental des Hauts-de-Seine émettant un avis favorable concernant la fusion-absorption de Suresnes Habitat au sein de Hauts-de-Seine Habitat,

VU l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 18 octobre 2016,

VU le rapport de la directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et de la directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-France.

ARRETE

Article 1^{er} : Suresnes Habitat, dont le siège social est situé 7, rue Carnot à Suresnes est fusionné, à compter du 1^{er} janvier 2017, avec Hauts-de-Seine Habitat, dont le siège social est situé 45, rue Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret.

Article 2 : Le département des Hauts-de-Seine est la collectivité de rattachement de Hauts-de-Seine Habitat.

Article 3 : Le patrimoine (actif et passif) de Suresnes Habitat est transféré à Hauts-de-Seine Habitat qui se substitue aux droits et obligations dudit office public de l'habitat.

Article 4 : Les personnels en poste dans les deux offices au moment de la fusion conservent leurs droits et garanties, au sein de Hauts-de-Seine Habitat.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Nanterre, le 15 novembre 2016

Le préfet des Hauts-de-Seine

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>